

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

LUNDI 21 JANVIER 1918

Le « *grand événement* » que les initiés de la secte activiste annonçaient depuis quelque temps (voir 7 courant) s'est produit. Les journaux censurés et une affiche flamande collée ce matin sur les murs portent ce qui suit à la connaissance de la population :

« Conformément aux buts indiqués dans son premier manifeste, paru il y a un an, le « *Raad van Vlaanderen* » (**Note** : Conseil de Flandre) dans son assemblée plénière du 22 décembre 1917, a décidé solennellement à l'unanimité des voix, la complète autonomie de la Flandre.

A la suite de cette déclaration, le « *Raad van Vlaanderen* » dépose le mandat que lui avait conféré le Congrès National Flamand du 4 février 1917, et se soumet à une nouvelle élection, qui donnera au peuple flamand l'occasion d'exprimer sa volonté au sujet de cette décision.

La commission des chargés de pouvoirs :

Président : Prof. Dr Tack.

Secrétaire général : Ach. Brijs.

Affaires étrangères : Prof. Me A.-T.-M. Jonckx. Intérieur : Prof. Me K. Heyndrickx.

Agriculture et Travaux publics : Prof. T. Vernieuwe.

Sciences et Arts : Prof. Dr J. De Decker.

Justice : Me F. Heuvelmans.

Finances : L. Meert.

Industrie et Travail : Dr E. Ver Hees.

Défense nationale : Dr Aug. Borms.

Postes, Télégraphes et Marine : Prof. F. Brulez. (1)

Le bureau du « Raad van Vlaanderen » : Les
Secrétaires :

Mr I. VAN DEN BROECK

Prof. Alfons ROSA VAN ROY.

Président :

Prof. Dr W. DE VREESE.

Vice-Présidents :

Dr René DE CLERCQ.

Prof. Dr I. DE KEERSMAECKER.



Cela sent-il assez le teuton cet étalage de titres de « *professor* » et de « *doktor* » auquel se livrent, en signant ce manifeste, les professeurs sans diplôme, les docteurs en droit sans clients, les ratés de l'enseignement, du barreau et de la politique qui constituent, à une ou deux exceptions près, le collège de « *plénipotentiaires* » du « *Conseil de Flandre* »

Personne ne s'indigne devant l'affiche. On sourit ...

Au reste, on s'attendait à « *l'événement* », les journaux ayant annoncé l'arrivée à Bruxelles de M. von Wallraf, le nouveau secrétaire d'Etat de l'intérieur pour l'empire allemand, et le ***Belgischer Kurier*** ayant reproduit les allocutions échangées entre « *Son Excellence* » et une délégation du « *Raad van Vlaanderen* » qui lui avait porté les hommages de la « *Flandre indépendante* ».

Pour entourer d'une certaine mise en scène la proclamation de « *la complète autonomie de la Flandre* », les activistes avaient organisé hier, dimanche, une nouvelle réunion publique à l'Alhambra. « *Publique* » comme celle du 11 novembre dernier (2), c'est-à-dire avec une salle garnie presque entièrement d'invités ; toutes les personnes qui entraient sans carte d'invitation et paraissaient plus ou moins suspectes étaient immédiatement suivies, puis surveillées de près, pendant toute la séance, par des individus préposés à ce service. Il y avait environ 700

personnes dans la salle.

Le « *Conseil de Flandre* » se déployait en éventail sur l'estrade, derrière le rideau, présidé par le M. Brijs ci-dessus nommé.

Le premier orateur est Borms. Il annonce la proclamation de l'indépendance de la Flandre :

“La Flandre, composée des provinces d'Anvers, de Limbourg, de Brabant et des Flandres orientale et occidentale est devenue une nation véritable – déclare-t-il –. J'ai été en Allemagne ; j'y ai parlé à nos frères internés dans les camps ; je leur ai annoncé la bonne nouvelle. Celle-ci sera aussi portée maintenant à la connaissance de tous les Flamands des cinq provinces ; le moindre village de la Flandre recevra copie de l'acte libérateur. Combien nous voudrions pouvoir le communiquer aux soldats, du front ! Puisse la grande nouvelle parvenir aussi au malheureux prêtre flamand exilé par le gouvernement du Havre !” (Note : il fait allusion à Paul Vandermeulen)

Borms poursuit, en se livrant à des attaques contre le gouvernement du Havre. A un moment, il montre le ruban de l'Ordre de Léopold qu'il porte à la boutonnière et s'écrie :

- *Ce ruban m'a été remis par le gouverneur d'Anvers pour des services rendus à ma patrie pendant mon séjour au Pérou. J'ai bien envie de rendre cet hommage à mon ancienne patrie. Dites, dois-je encore porter ce ruban ?*
- *Non ! non !* – crie-t-on dans la salle.
- *Je le déposerai donc* – continue Borms – *au musée des antiquités anti-flamandes, qu'il*

faudra bien que nous fondions. J'y déposerai la croix en même temps que ce bout de ruban rouge par lequel on tenta de me lier.

Cette croix et ce bout de ruban rouge il y a longtemps que le roi Albert les a, par un arrêté que tous les journaux de l'étranger ont reproduit, repris aux traîtres de l'espèce de Borms ; celui-ci n'a plus le droit de les porter ; il continue néanmoins à les exhiber pour en tirer, dans les meetings, des «*effets*» de paradeur de foire ! Quel goujat !

Mais reprenons le compte rendu de la séance :

Le président se lève et donne lecture des noms des activistes « *élus membres du conseil provincial du Brabant* » (**Note** : *gouwraad*).

Les membres du conseil provincial nommés par le corps électoral légal sont déclarés déchus et remplacés par cinquante-deux bonshommes choisis on ne sait par qui, ni où. Ce sont ces gaillards-là qui représenteront véritablement – paraît-il – la population de la partie flamande du Brabant !

La liste est soumise à la ratification de l'assemblée de l'Alhambra, qui manifesta tout de suite son consentement en applaudissant.

On procède de même pour «*l'élection*» de vingt-deux députés de Bruxelles au « *Conseil de Flandre* » (3).

Quelle comédie ! ‘.

Mais Borms n'a pas fini de parler. Il se livre à une diatribe contre Bruxelles et les Bruxellois, qu'il

accuse de faire, dans leur langage, de la contrefaçon française.

Un vieux monsieur, dans la salle, ne peut retenir son indignation et s'écrie :

- *Ce que vous dites est faux ! Bruxelles, c'est toujours la Belgique !*

Aussitôt six commissaires à brassard du lion de Flandre fondent sur lui. Ils veulent l'expulser. Mais le vieux monsieur s'accroche à son siège, et, finalement, les six lionceaux de Flandre le laissent là.

Borms maintenant s'en prend à Monseigneur Mercier (**Note**) :

« *Le cardinal wallon qui a soulevé le clergé contre nous doit être éliminé !* », déclare-t-il.

La diatribe de Borms est suivie d'une diatribe du nommé Lambrichts. Les auditeurs commencent manifestement à se sentir « rasés ». Deux dames qui conversent à voix trop haute sont expulsées. Comme un des expulseurs veut prendre l'une par le bras, elle lui dit :

« *Ne me touchez pas, vous êtes trop bête pour cela !* »

Ce qui fait scandale ce n'est pas l'invective elle-même, c'est qu'elle soit débitée en français. Cette dame parle français, sa compagne aussi ! Horreur ! ... Des rumeurs s'élèvent et un assistant intime à la dame l'ordre de parler flamand :

« *Jamais* » répond la Bruxelloise. Et elle s'en va crânement.

Peu d'instant après les discours sont finis et, à la demande du bureau, la salle entonne le « *Vlaamsche Leeuw* ».

Un appareil photographique est braqué sur les assistants : cela ne fait que hâter leur départ.

De nombreux policiers allemands sont là pour protéger la sortie des activistes. Mais ceux-ci ne se risquent plus à manifester dans la rue. Le bureau leur avait, d'ailleurs, recommandé, au début de la séance, de s'abstenir d'une démonstration au dehors. Ce conseil est suivi. Dommage ! On s'apprêtait dans la rue à faire aux « *manifestants* » activistes une nouvelle conduite de Grenoble qui eût éclipsé celle du 11 novembre.

(1) Ces onze plénipotentiaires du Conseil de Flandre furent confirmés dans leurs pouvoirs par un décret du gouverneur général. Voir 14 février.

(2) Voir à cette date du 11 novembre 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19171111%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(3) On trouvera leurs noms à la date du 25 janvier 1918.

Notes de Bernard GOORDEN.

7 janvier 1918 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180107%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

La reproduction de l'affiche nous a été fournie par Joost Vandommele

Cet article est complété par ce qu'en dit Charles **TYGAT**, dans ***Bruxelles sous la botte allemande*** en date du 21 janvier 1918 :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Voir les événements de cette date du 11 novembre 1917 aussi chez Charles **TYGAT**, qui en rend compte le 12 dans ***Bruxelles sous la botte allemande*** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19171112%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Vous trouverez un extrait du « ***Manifeste*** lancé par le Conseil de Flandre lors de sa fondation » (**4 février 1917** / 19170204) figurant en page 6 des ***Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)*** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/MANIFESTE%20LANCE%20PAR%20LE%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%20LORS%20DE%20SA%20FONDATION%2019170204.pdf>

Charles **TYGAT**, d'une rigueur scientifique à toute

épreuve, propose un texte plus long en date du 13 mars 1917 de son *Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande* :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170313%20YTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Vous trouverez, relativement au premier Conseil de Flandre (4 février 1917 – 19 janvier 1918), le « *Landdag National Flamand* » (pages 3-5) et le procès-verbal relatif à sa fondation. Ces documents sont extraits des *Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)* qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/PREMIER%20ONSEIL%20DE%20FLANDRE%2019170204.pdf>

La liste des participants, par ordre alphabétique, figure en annexe I (4 pages) de « *Verraad of zelfverdediging ?* » d'A. **Faingnaerts**. (**e-book** vendu par la **Heruitgeverij** : <http://www.heruitgeverij.be>)

Vous trouverez le « *Verslag van den Vlaamschen Landdag gehouden op 4 Februari 1917 -Stichting van den Raad van Vlaanderen* », figurant aux pages 182-183 dans *Het Archief van den Raad*

van Vlaanderen qui a été publié par den Nationalen Bond voor de Belgische Eenheid ; Brussel, Drukkerij Oud-Huis Th. Dewarichet ; 1929, 222 pages (« *Bewijsstukken voor de geschiedenis van den oorlog in België* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170204%20VERSLAG%20STICHTING%20RAAD%20VAN%20VLAANDEREN.pdf>

Vous trouverez la pièce V (extrait) relative au Conseil de Flandre, « la proclamation de l'indépendance de la Flandre », du **22 décembre 1917** (19171222), figurant aux pages 143-145 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/19171222%20PROCLAMATION%20INDEPENDANCE%20FLANDRE%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%20PARTIE%201%20CHAPITRE%208%20pp143-145.pdf>

Nous y reproduisons les télégrammes publiés par RUDIGER en pages 68-69 de l'édition francophone de **Flamenpolitik** (livre dont vous

pouvez obtenir GRATUITEMENT une copie digitale auprès de la Rijksuniversiteit Gent).

Vous trouverez le « *Résumé des procès-verbaux* » des séances du Conseil de Flandre, qui se sont tenues entre le 11 février 1917 (notamment le **22 décembre 1917**) et le 19 janvier 1918 (avant les élections), figurant aux pages 11-34 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%201917-1918%20PV%20SEANCES%20CHAPITRE%2001%20PARTIE%203%20pp11-34.pdf>

Charles **TYGAT**, s'étend plus longuement sur le cas de Paul **Vandermeulen** (ou Van der Meulen) en date du 8 septembre 1917 de son **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170908%20TYGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Vous trouverez la liste des « **élus membres du conseil provincial du Brabant** » notamment aux pages **232-233** de « *Composition des Gouwraden*

(*Conseils provinciaux activistes*) » issus des élections de janvier-mars 1918, figurant aux pages 229-236 des **Archives du Conseil de Flandre** (***Raad van Vlaanderen***), au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/GOUWRADEN%20CONSEILS%20PROVINCIAUX%20APRES%20ELECTIONS%201918%20ARCHIVE%20CONSEIL%20FLANDRE%20PARTIE%203%20CHAPITRE%202%20pp229-236.pdf>

Concernant **Monseigneur Mercier**, rappelons, par exemple, ce qui était rapporté le 20 juillet 1917, via Charles **TYGAT**, dans son **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170720%20TYGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>